Votre barème

Calcul

A - ANCIENNETE DE SERVICE

- Echelon au 31/08/2020	par promotion	(minimum 14 pts)
- Echelon au 01/09/2020	par reclassement7 pts / échelon	(minimum 14 pts)
TT 1		0 0 1 7 7

- Hors classe agrégé, 4^e échelon98 pts si 2 ans d'ancienneté dans cet échelon au 01/09/20

B - Anciennete dans le poste (uniquement pour les titulaires)

- Par tranche de 4 ans 50 pts

(Accompli immédiatement avant une première affectation en qualité de titulaire)

C - PERSONNELS SORTANT DU DISPOSITIF DE L'EDUCATION PRIORITAIRE

Si affecté en 2020/2021 (titulaire ou TZR affecté à l'année)

- depuis 5 ans ou plus dans un même établissement : ancienneté de poste au 31/08/2021

	REP+ et/ou Politique de la Ville	REP
ETB ou tous vœux restreints	100 pts	50 pts
COM, GEO, ZRE, ZRD, DPT, ZRA, ACA sans exclure de type d'établissement	250 pts	130 pts

D – PERSONNEL ENTRANT EN EDUCATION PRIORITAIRE

(Non cumulable avec les bonifications familiales)

E – EXERCICE DANS UN ETABLISSEMENT RELEVANT DES ZONES EXCENTREES DE L'ACADEMIE

E - 1 À l'entrée dans un établissement en zone excentrée :

- E-2 À la sortie d'un établissement relevant d'une zone excentrée de l'académie (l'ancienneté dans le même établissement est supérieure ou égale à 5 ans) :

 - Vœux larges non restreints (COM*, GEO*, DPT*, ACA*)80 pts

F AGREGES DEMANDANT UNE AFFECTATION EN LYCEE

- un vœu précis ETB (portant sur un lycée)120 pts

Compatible avec la bonification rapprochement de conjoint.

G - SITUATION INDIVIDUELLE

- G2 Stagiaire, ex-contractuel du second degré, MA, MI-SE, AED (validé à l'inter)
 - un vœu COM et GEO sans exclure de type d'établissement20 pts

La bonification doit avoir été prise en compte à l'INTER 2021

- G2 bis Stagiaires ex. fonctionnaires hors Education nationale ou EN hors enseignement, éducation ou orientation (Vœu DPT correspondant à la dernière affectation ou ACA sans exclure de type d'établissement) 1 000 pts
- G3 Vœu préférentiel : Sur le **même premier vœu large de type COM, GEO, DPT** (sans être précédé d'un vœu précis établissement) sans exclure de type d'établissement (sauf agrégés demandant lycée) et hors spécifique académique exprimé
- 10 points par an, à compter de la 2e année, plafonnée à 50 points.

G4 - Situation des personne	ls ayant la reco	onnaissance de	travailleur ha	ndicape (RQT	H)			
- pour les agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi								
(Uniquement sur les vœux GEO, ZRE, ZRD, DPT, ZRA ou ACA sans exclure de type d'établissement)								
- après avis du médecin technique auprès du recteur, sur tout vœu permettant d'améliorer les conditions de vie de l'agent handicapé (Vœux conseillés sur GEO, ZR et DPT)								
G5 – Personnels affectés dans des fonctions de remplacement (TZR)								
G5-1 TZR souhaitant obtenir une affectation sur poste fixe en établissement								
G5-2 Personnels affectés dans la même ZR : 25 points par année dans la même zone de remplacement (ZR), + 100 points forfaitaires si au moins 5 ans d'ancienneté sur la même ZR.								
G6 - Personnels touchés par une mesure de carte scolaire en établissement								
G6 bis – Personnels de retour de CLD (Congé Longue Durée) 1 500 points (sur tous vœux sans exclure de type d'établissement)								
G7 – Réintégration à titre divers. Pour les personnels sollicitant leur réintégration après disponibilité, détachement, mise à disposition, PACD, PALD, en période de reconversion pour changement de discipline								
H SITUATION FAMILIALE (OU CIVILE (Ap	préciée au 31	.08.2020 et po	ur enfant à n	aître au 31.12	.2020)		
H1 – Rapprochement de conjoint (RC) - sur vœu DPT, ZRD, ZRA , ACA sans exclure de type d'établissement								
H2 – Par enfant à charge de moins de 18 ans au 31/08/2020 (sous condition d'avoir obtenu le RC) - sur vœu DPT, ZRD, ZRA, ACA sans exclure de type d'établissement								
H3 - Années de séparation (uniquement su	ır les vœux DI	PT et ACA)					
-				HDILLITE DOLL		HODE		
Année(s) de séparation	CONG	0 année	ET/OU DISPON 1 année	2 années	3 années	4 années		
	0 année	0 point	30 points	60 points	90 points	100 points		
	1 année	60 points	90 points	100 points	120 points	140 points		
ACTIVITE	2 années	100 points	120 points	140 points	160 points	180 points		
	3 années	140 points	160 points	180 points	180 points	180 points		
	4 années	180 points	180 points	180 points	180 points	180 points		
H4 – Mutation simultanée entre conjoints Deux stagiaires ou deux titulaires (vœux identiques et formulés dans le même ordre) - vœux DPT – ZRD – ZRA – ACA sans exclure de type d'établissement								
H5 – Autorité parentale conjointe (APC) (enfant(s) de moins de 18 ans au 31/08/20) - sur vœu DPT, ZRD, ZRA, ACA sans exclure de type d'établissement								
+ 25 pts par enfants H6 – Situation de parent-e isolé-e (enfant(s) de moins de 18 ans au 01/09/2020)								
En absence de pièces justificatives du nombre d'enfants à charge, un seul enfant sera pris en compte. - sur vœu DPT, ZRD, ZRA, ACA sans exclure de type d'établissement								
+ 100 pts par enfant - sur vœu COM, GEO, ZRE sans exclure de type d'établissement								
+ 25 pts par enfant Total:								
					100	ai :		